

**20 décembre 1961, Sillery**

**Chambre de commerce de Sillery**

Je voudrais ce soir, si vous me le permettez, profiter de l'occasion que vous me donnez de vous rencontrer à un moment de l'année propice aux examens de conscience, pour vous offrir mes commentaires sur un des objectifs que s'est fixés le gouvernement du Québec et dont, depuis un an et demi, il veut hâter la réalisation. Cet objectif, comme nous le concevons nous à qui le peuple a confié l'administration de son patrimoine commun, pourrait se décrire ainsi nous voulons rendre chaque Québécois conscient de sa dignité de citoyen, nous voulons le rendre conscient de ses droits et aussi de ses devoirs, car nous voyons dans la concrétisation, pour ainsi dire, d'une telle attitude, la condition indispensable de l'avènement au Québec d'une démocratie véritable. Qu'est-ce que la dignité de citoyen ? Par cette expression, je l'admet, on peut entendre bien des choses. La première qui vient à l'esprit est que le citoyen, en vertu des droits dont il jouit, doit s'acquitter de ses obligations envers la société qui l'entoure. Et pour s'acquitter de ses obligations, il doit prendre une part active dans les affaires de la communauté. Il doit, par exemple, fournir son apport aux organismes qui font appel à lui; il doit, même si la victoire de son candidat semble lui rendre son devoir moins impérieux, il doit exercer son droit de vote; il doit payer ses impôts, rendre service à ses semblables et que sais-je encore.

Tout cela est vrai et découle réellement de la dignité que la société démocratique reconnaît à ses membres. En vous le rappelant, je sais que je ne vous apprends rien de neuf; il s'agit de choses dont on vous a parlé à maintes reprises depuis des années et dont vous comprenez bien le sens. Je sais d'ailleurs, puisque vous êtes membres d'une Chambre de Commerce, que vous n'hésitez pas à jouer pleinement, dans votre milieu, votre rôle de citoyens éclairés.

Mais ce soir, justement, je voudrais aller au-delà de cette notion, disons traditionnelle, qu'on a chez nous et ailleurs, du citoyen. Cette notion n'est pas fausse, loin de là; je dirais plutôt qu'elle est incomplète car elle ne tient aucun compte, en soi, des conditions dans lesquelles s'exerce ce rôle de citoyen, ni du sentiment qui l'anime. En effet, voter pour un candidat, payer ses impôts, se conduire honorablement ne sont en quelque sorte que les accessoires visibles du citoyen; de fait, sa dignité se fonde sur quelque chose de beaucoup plus profond.

Ceux qui vivent sous des régimes dictatoriaux votent, même s'il n'y a qu'un parti, payent leurs impôts et peuvent se conduire tout à fait honorablement. Pourtant, jouissent-ils de la dignité de citoyen? Nullement, car le cadre social dans lequel ils vivent, l'atmosphère politique qu'ils respirent, le régime administratif qu'ils subissent, les réduisent à l'état de numéro, leur enlèvent le droit et même le besoin de penser et d'agir et, de ce fait, les rendent dépendants de la société et non plus d'eux-mêmes.

Quand je dis que la dignité de citoyen se fonde sur quelque chose de beaucoup plus profond que le vote ou la participation à des groupements sociaux, je veux parler du milieu culturel, politique et administratif comme facteur déterminant de cette dignité. En d'autres termes, pour que soit nourrie et sauvegardée cette qualité du citoyen véritable qu'est sa dignité d'homme, il faut qu'il soit d'abord libre dans son choix et qu'il accepte d'être, malgré certains risques que cela peut comporter, un élément social actif. Pour être libre, vraiment libre, il ne

faut pas que son choix, que ses décisions soient gouvernées par des préjugés, par l'ignorance ou par la crainte. Pour être actif, et pour le demeurer, il ne faut pas que les lois qui régissent ses actions et celles de ses concitoyens le forcent à dépendre de la société, il ne faut pas qu'elles briment son initiative ou la détruisent avant même qu'elle ne se manifeste. S'il en était ainsi, la société finirait par ressembler à une immense usine peuplée de robots sans individualité propre, apathiques et incapables de se diriger eux-mêmes. À la pensée originale et à la réflexion créatrice, aurait succédé le conformisme stérile; à l'activité auraient succédé la passivité et la dépendance. Il n'est pas nécessaire pour justifier cette conclusion, que le libre mouvement des citoyens, ou même leur liberté de parole soit menacés; il suffit tout simplement que, pour une raison ou pour une autre, leur mentalité soit faussée dans le sens de la dépendance ou de la passivité, il suffit en somme que les citoyens songent davantage à ce qu'on peut faire pour eux qu'à ce qu'ils peuvent faire eux-mêmes.

Je me suis peut-être exprimé en termes trop abstraits, mais je crois que les considérations que je viens de faire peuvent facilement s'appliquer, avec les nuances qui s'imposent, au Québec et à sa population. J'ai dit au début que le gouvernement de la province voulait rendre chaque Québécois conscient de sa dignité de citoyen. Or, comme vous l'imaginez sans doute, on n'atteint pas un tel objectif par la seule persuasion; il faut en quelque sorte lui donner les moyens de se matérialiser, de se traduire dans les faits. Nous ne croyons pas y arriver dans un avenir immédiat, mais nous savons fort bien que si nous ne nous mettons pas tout de suite à la tâche, un jour viendra où il deviendra extrêmement ardu, sinon impossible, de renverser un courant qui jamais, chez nous, rencontré d'obstacles vraiment sérieux. Les velléités réformatrices de certains de nos prédecesseurs n'ont eu que peu de résultats parce que, à mon sens, elles n'ont jamais dépassé le stade de l'exhortation bienveillante. Nous voulons, pour notre part, agir sur trois plans bien précis : éclairer les citoyens, valoriser la fonction publique et corriger la conception que, trop souvent chez nous, on se fait de l'État. Ces trois plans se touchent de fait, et il ne peut être question de se consacrer à l'un d'entre eux, en négligeant les deux autres. Comment former des citoyens éclairés? C'est là le problème auquel doit faire face toute nouvelle démocratie. Ce peut aussi être le problème de démocraties plus anciennes. La nôtre appartient à ce second groupe.

Ainsi, nous ne partons pas de zéro. On peut présumer au départ que les Québécois savent à quoi s'en tenir sur le régime de vie démocratique, qu'ils connaissent leurs devoirs et qu'ils exercent leurs droits.

Mais il y a place pour une nette amélioration. C'est pourquoi nous avons voulu, dès cette année, commencer à mettre en application une politique d'éducation qui soit à la hauteur des exigences multiples auxquelles doivent satisfaire ceux qui, comme les Québécois d'aujourd'hui, sont appelés à vivre dans un monde fortement industrialisé et de plus en plus complexe. En acquérant les connaissances qui leur sont indispensables, ils obtiennent du même coup une compréhension plus aigüe des phénomènes économiques et sociaux dont ils sont les témoins. Ils peuvent mieux les juger et, parfois, résoudre les problèmes qui en découlent. Ils saisissent mieux le sens de leur participation et de leurs responsabilités dans les affaires de la communauté et peuvent se faire une idée plus précise des programmes politiques ou autres qu'on leur soumet.

Même s'ils sont mieux informés, il se peut cependant que la publicité mensongère ou exagérée dans un sens ou l'autre, la fraude ou l'intimidation ouverte ou voilée faussent le jugement des citoyens ou les empêchent de faire librement valoir leur opinion, au moment des élections par exemple. Ce problème n'est pas nouveau chez nous, mais nous n'en avons pas moins résolu d'y mettre fin car nous y voyons une violation flagrante de la dignité du citoyen. La réforme électorale que nous effectuerons dès la prochaine session mettra un terme que nous espérons définitif à des pratiques que la population québécoise a appris à réprouver.

Par cette réforme, nous nous engagerons en même temps sur le second plan de notre action, la valorisation de la fonction publique. Nous augmenterons le prestige du représentant du peuple, auquel, comme vous le savez, nous voulons aussi redonner son rôle véritable, celui de législateur. Mais si la fonction publique est législative, par l'entremise de ceux que le peuple élit, elle est aussi administrative par ceux qui appartiennent au fonctionnarisme. Nous nous proposons également, comme nous avons commencé à le faire, de valoriser le rôle de ces serviteurs de l'État. Nous voulons que la fonction publique devienne une carrière pour les jeunes gens de chez nous qu'intéresse la vie administrative. De plus en plus, nous exigerons de ceux qui aspirent au fonctionnarisme, une préparation adéquate; de plus en plus, nous donnerons à ceux qui y appartiennent déjà, l'occasion de parfaire leurs connaissances ou d'acquérir une expérience enrichissante pour eux et aussi pour toute notre communauté.

On nous a reproché à ce propos – oui, on nous l'a reproché, aussi étrange que cela puisse paraître – de tendre à employer des experts, comme on a dit, des spécialistes de l'administration, de l'économique, des sciences, du bien-être social, etc. ... Je n'ai pas besoin de vous dire combien j'ai été surpris de cette attitude. Je m'attendais de fait à ce qu'on regrette, avec nous, qu'il n'y ait pas plus de ces experts, dans notre province. Songerait-on à reprocher à un hôpital d'employer les meilleurs spécialistes de la médecine? J'imagine bien que non: On s'étonnerait plutôt du contraire. Cependant, certaines personnes en sont rendues dans le Québec à dédaigner le travail, pourtant capital, de fonctionnaires dont on devrait, bien au contraire, soutenir les efforts et encourager la formation. Il y va en effet de l'intérêt de toute la province. En nous efforçant d'amener au service de l'État québécois les gens les plus qualifiés que nous puissions trouver, c'est cet objectif que nous poursuivons. Nous le poursuivons aussi à travers les réformes administratives dont certains de nos ministères ont été l'objet. Je ne veux pas vous énumérer ces réformes de structure ce soir, mais je veux simplement souligner en votre présence notre espoir de rendre ainsi l'immense entreprise qu'est le gouvernement plus utile au peuple québécois et plus efficace dans les services qu'il lui demande de fournir.

En donnant à notre population les moyens de juger par elle-même l'étendue de ses problèmes et la validité de leurs solutions possibles, en valorisant d'autre part la fonction publique et en perfectionnant cet instrument d'affirmation collective que peut devenir le gouvernement de la province, nous sommes persuadés que nous aidons les Québécois à sauvegarder leur dignité de citoyens.

Mais, nous ne nous faisons pas illusion. Pour que cette dignité soit plus qu'un vain mot, il faut absolument que nous continuons, tous ensemble, de corriger, par tous les moyens dont nous disposons, cette conception erronée de l'État que trop de nos concitoyens partagent. Il s'agit là je l'admetts – d'une vaste campagne de rééducation. Elle ne fait que commencer et, déjà, elle se révèle difficile; nous avons à renverser des comportements qui existent chez nous depuis des générations et l'administration provinciale ne pourra y arriver seule. Il lui faut la collaboration de tous les Québécois de bonne volonté, de toutes les associations qui, comme la vôtre, recherchent à leur façon propre, le bien de leur communauté et celui de leur province.

J'ai dit, il y a plusieurs mois, que nous voulions instaurer au Québec un nouveau régime de vie. C'est ainsi, en effet, que nous interprétons le mandat qu'on nous avait confié. Ni mes collègues ni moi n'avons, depuis, changé d'avis à ce propos. Nous sommes plus résolus que jamais à continuer dans la voie où nous nous sommes engagés. Généralement, il faut bien le reconnaître, les administrations nouvellement élues perdent vite l'enthousiasme et l'idéal assez fondées, pour retomber dans les ornières qu'elles voulaient qu'elles avaient au départ. Elles se trouvent des excuses, parfois assez fondées pour retomber dans les ornières qu'elles voulaient pourtant quitter.

Or, au risque de paraître présomptueux, je tiens à vous affirmer ce soir que nous n'avons encore rien perdu de l'esprit de renouveau qui nous animait il y a plus d'un an. Vous pouvez vous en rendre compte tous les jours et il est même possible que vous vous en étonniez car c'est probablement la première fois que cela se produit au Québec. Car, si nous sommes francs avec nous-mêmes, nous devrons admettre que pendant des décennies, l'État, pour beaucoup de Québécois, a constitué une ressource dont on a essayé de retirer le plus d'avantages possibles. L'État, qu'on appelle plus couramment le gouvernement, c'était l'employeur peu exigeant, la société de bienfaisance par excellence, le riche oncle dont on espérait des faveurs, le bon père de famille qui venait payer les pots cassés par ses enfants turbulents, l'ami un peu bonasse qu'on tentait de rouler, le pourvoyeur de contrats payants. En somme, pour employer une expression dont le moins qu'on puisse dire est qu'elle est de saison, c'était l'État Père Noël! On pouvait tout avoir du gouvernement, pensait-on, pourvu qu'on se présentait à lui comme un partisan convaincu, pourvu, comme on dit, qu'on votât du bon bord. Comme vous voyez, le costume du Père Noël n'était pas toujours rouge!

Si encore des avantages qu'on recherchait avaient été au bénéfice de toute la population. Mais non, on a fini par considérer le gouvernement comme une propriété non plus collective, mais personnelle, que l'on s'efforçait d'exploiter à son avantage particulier avant qu'il ne s'en aperçoive et, surtout, avant qu'un changement d'administration ne détourne ses faveurs vers d'autres. Et ainsi, pendant des années et des années, une mentalité néfaste a détourné notre seul instrument d'affirmation nationale de sa fonction véritable; pendant des années et des années, on a appris à dépendre du gouvernement et à recourir à ses services, non pas en dernière instance comme il se doit, mais en tout premier lieu.

Aujourd'hui, tous tant que nous sommes, nous subissons les conséquences d'une abdication presque séculaire de leurs responsabilités par trop de nos citoyens et par certaine des groupes auxquels ils appartiennent. Nous avons instauré la dépendance en système.

Qu'une localité quelconque pense à attirer de nouvelles entreprises chez elle ou qu'un citoyen boucle son budget familial avec difficulté, on pense immédiatement à avoir recours au gouvernement. Et cet esprit de dépendance qu'on a ainsi développé, non seulement il n'a pas été combattu par les administrations qui se succèdent chez nous depuis des générations, mais il a été soutenu et encouragé parce qu'on y voyait un excellent moyen de contrôle de l'électorat. Le plus tragique, c'est que celui-ci, dans une grande mesure, a fini par voir dans certains programmes de sécurité sociale et dans certaines subventions une source de faveurs de la part d'un gouvernement omnipotent, alors qu'il ne s'agissait en réalité que de droits garantis par la loi.

En m'exprimant comme je viens de le faire, je n'ai nullement l'intention de prétendre qu'il faille dorénavant revenir à cette conception antique du gouvernement selon laquelle le rôle de l'État se borne à légiférer et à assurer la paix publique. Bien au contraire, c'est justement parce que je vois à l'État moderne une responsabilité capitale dans le développement économique, dans le maintien du plein emploi et dans la sauvegarde d'un niveau de vie convenable pour la population, que je souhaite le voir abandonner, et le plus rapidement possible, des fonctions qui non seulement ne lui appartiennent pas, mais qui lui empêchent de jouer le rôle indispensable qui est le sien. Nous n'avons pas le droit, dans notre situation actuelle, de distraire l'État québécois – notre État – de ses tâches primordiales. Nous avons tout à perdre; nous n'avons rien à y gagner. La nouvelle conception de l'État que nous avons entrepris de faire prévaloir chez nous ne se répandra pas d'elle-même parmi les citoyens du Québec. J'ai parlé, il y a quelques minutes, de l'effort de rééducation qu'il nous importe de fournir, et qu'il importe aux citoyens de bonne volonté de soutenir et d'animer. De fait, il s'agit aussi de réhabiliter l'État, de lui redonner la place qui doit désormais lui revenir et d'apprendre à la population à l'accepter dans sa fonction propre.

C'est ainsi, et seulement ainsi, que sera, au Québec, préservée la dignité du citoyen. Pour me servir d'une expression connue, je dirai qu'en cette matière nous revenons de loin. Il nous reste à parcourir un chemin semé d'embûches et où le moindre manque d'attention ou la moindre absence de vigilance peut nous faire perdre les quelques progrès déjà accomplis.

La pire embûche, cependant, n'est pas l'obstruction que peuvent mettre à notre action certaines personnes qui se souviennent nostalgiquement du temps où l'État pouvait être leur serviteur particulier; elle prend surtout la forme de l'incompréhension ou de l'indifférence chez cette partie de notre population qui, comme ce serait pourtant son devoir, ne s'intéresse pas suffisamment à la chose publique et à ses problèmes.

Ainsi donc, au cours des derniers mois, nous avons commencé à créer le climat favorable au sentiment que nous voulons donner aux Québécois de leur dignité de citoyen. Pendant les années qui viennent, nous poursuivrons notre tâche. Elle fait partie du mandat que nous avons accepté; le peuple attend de nous que nous y soyons fidèles. Nous voulons, de notre côté, qu'il nous aide à mener cette tâche à bonne fin. Et il le fera d'autant mieux qu'il comprendra vraiment la portée réelle du rôle que le citoyen peut et doit jouer dans un régime où la démocratie n'est plus seulement un mot creux que l'on sonne comme une fanfare, mais un idéal vécu.